
Bélarus : l'exportation d'engrais potassiques toujours sous sanctions européennes

Description

L'entreprise Belaruskaya Kaliynaya Kompaniya (Belarusian Potash Company, BKK), filiale du géant bélarusse de production de potasse Belaruskali, s'est vue débouter, le 18 septembre, par la Cour européenne de justice dans sa demande de levée des sanctions européennes décidées à son encontre depuis juin 2022 et confirmées en février 2023.

La branche export de l'entreprise publique Belaruskali, qui détient le monopole pour l'exportation d'engrais potassiques, est considérée par l'UE comme une source majeure de revenus pour le régime d'Aliaksandr Loukachenka. Elle est en effet à l'origine de 20 % des exportations mondiales de potasse.

BKK a tenté de faire valoir le fait qu'elle ne serait pas liée à Belaruskali, argument rejeté par la Cour de justice qui a rappelé que le conglomérat détient 48 % des actions de la société et que les chemins de fer bélarusses, qui appartiennent à l'État, en détiennent 42 %.

Les exportations d'engrais de Belaruskali via la Lituanie ont été interrompues dès février 2022 et l'invasion d'ampleur de l'Ukraine par la Russie : Vilnius a en effet immédiatement ordonné aux chemins de fer lituaniens de mettre fin à leur contrat de long terme avec l'entreprise bélarusse, déclarant que le texte n'était pas conforme aux intérêts de la Lituanie en matière de sécurité. Belaruskali a alors tenté de poursuivre la Lituanie, en vain.

En août 2024, une entreprise chypriote a été accusée par des journalistes bélarusses de permettre à Belaruskali de contourner les sanctions européennes.

Sources: *Irt.It, Juricaf.org, Politico, Euradiofm.*

date créée

21/09/2024

Champs de Méta

Auteur-article : Céline Bayou